

Valin, Hervieux, Monod, du proposeur et du secondeur, soit nommée pour étudier le sérum antituberculeux de Marmorek.

Cette motion ne peut être soumise au vote sans qu'il y ait suspension des règlements, et, comme ce serait une perte de temps inutile, M. le président demande à la Société de se prononcer de suite, s'il y aurait lieu de suspendre les règlements. L'assemblée se prononce unanimement en faveur de la motion de Martigny. Puis l'on procède à l'élection des membres titulaires. L'élection de M. A. Loir soulève une légère discussion. M. J. Décarie croit que la loi devrait être observée dans cette nomination, M. Loir n'est pas médecin pratiquant et licencié pour la province de Québec, par conséquent il ne remplit pas les conditions requises par l'article de la constitution.

M. Lesage est d'avis que, pour un homme de la valeur de M. A. Loir, on devrait suspendre la constitution et l'admettre sans plus de discussion.

M. F. Monod croit qu'il serait peut-être justifiable d'attendre au mois de septembre avant de procéder à l'élection de M. Loir, c'est-à-dire lors de son retour au pays, de cette manière la constitution serait respectée et tout le monde serait d'accord.

M. A. A. Foucher estime que la loi a été faite surtout pour empêcher les irréguliers d'être membres de la Société Médicale, et que le cas de M. Loir n'est pas du tout le même. M. Loir s'occupera surtout de science, il se prononce en faveur de la suspension des règlements. Cette question de suspension de règlement, soumise au scrutin secret, est rejetée par un vote de 10 contre, 8 pour,

M.M. J. J. Guérin, E. J. C. Kennedy, J. P. Roux, W. A. Dorion, J. Anderson Springlé, sont élus membres titulaires de la Société Médicale par un vote unanime.

NÉCROLOGIE

Nous avons le profond regret d'apprendre la mort de Mme Prévost, femme de notre confrère d'Ottawa, décédée le 14 mars. Que le Dr Prévost veuille bien accepter ici l'expression de notre réelle sympathie.—N.D.L.D.

NOUVELLES

ACADEMIE DE MEDECINE

On lisait dans le *Star* de lundi dernier l'entre-filet suivant sous le titre : " Académie de Médecine. La première organisation de ce genre. Un fait accompli à Toronto " :

L'organisation de l'Académie de Médecine de Toronto est un fait pratiquement accompli. La nouvelle association se réunira pour le moment dans la bibliothèque médicale de l'Association d'Ontario : mais on espère arriver à réunir 50,000 dollars parmi les membres de la profession médicale, de façon à pouvoir construire un grand édifice académique. Ce sera la première Académie de Médecine créée au Canada. Son projet est l'avancement de l'art et de la science médicale et de ses branches collatérales, la formation et le maintien d'une bibliothèque officielle et d'un museum, etc., etc.

L'automne dernier nos éminents confrères de Toronto n'avaient pas craint de faire imprimer en tête du programme de la " British Medical Association " que " Toronto était la première cité, de la première province de la première colonie de l'Empire " (sic). Ce n'était déjà pas trop mal. On dit qu'en France le ridicule tue, il faut croire qu'à Toronto il préserve.

BIBLIOGRAPHIE

LES THÉRAPEUTIQUES RÉCENTES DANS LES MALADIES NERVEUSES, par les Drs Lannois, professeur agrégé, et Porot, chef de clinique à la Faculté de médecine de Lyon. 1 vol: in-16 de 96 pages (*Actualités médicales*). Carthmé : 1 fr. 50 (Librairie J.-B. Baillière et fils, 19 rue Hautefeuille, à Paris).

Le petit livre de MM. Lannois et Porot paraît dans la collection des *Actualités médicales*. C'est assez dire son esprit et son caractère. C'est l'exposé des principales " nouveautés " parues au cours de ces dernières années dans ce domaine.

Mais c'est un exposé critique dans lequel les auteurs s'attachent à donner leur valeur exacte à des méthodes inégalement appréciées, les une jouissant d'une renommée surfaite par la mode